

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 19 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix neuf juillet à dix sept heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 13 juillet 2021, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, -Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D7-10-127

OBJET : OFFICE DE TOURISME DES DEUX RIVES

**INSTITUTION D'UNE RÉGIE DE RECETTES TEMPORAIRE
AUX ABATTOIRS À VALENCE D'AGEN**

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, LE CORRE Christiane, Madame MAERTEN Marie Bernard, et BOYER Serge.

Absents excusés :

Monsieur Jean DUPUY, Monsieur Guy MERIEL, Madame FILLATRE Francine, (a donné pouvoir à E.DELFARIEL), DOUSSON Bruno (a donné pouvoir à JP DELACHOUX), RATTO Stéphan (a donné pouvoir à JP TERRENNE)

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Mme DABERNAT Chrystelle : Attachée Territorial

Madame MAERTEN Marie Bernard a été désignée secrétaire de séance.

2021D7-10-127

OBJET : OFFICE DE TOURISME DES DEUX RIVES

**INSTITUTION D'UNE RÉGIE DE RECETTES TEMPORAIRE AUX ABATTOIRS
À VALENCE D'AGEN**

Le Président rappelle que par délibération du Conseil Communautaire en date du 11 décembre 2018, il a été décidé la création d'un office de tourisme communautaire.

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 7 mai 2019, une régie de recettes et une régie d'avances ont été institués pour l'Office de Tourisme situé au 4 et 6 Rue du Couvent à Auvillar.

Dans le cadre du développement du tourisme à vélo de la voie verte, il convient d'installer un nouveau point de vente des produits de la boutique et des activités annexes. Une boutique est un outil de valorisation des produits du territoire, un moyen de prolonger et d'intensifier l'expérience du touriste et de valoriser l'économie locale.

C'est pourquoi, il est proposé aux membres du bureau d'ouvrir un nouveau point de vente aux Abattoirs à Valence d'Agen.

Il convient de créer une régie temporaire pour la période estivale des mois de Juillet, Août et Septembre, afin d'encaisser les produits de vente de la boutique et la location de vélos cargos pour la découverte des sites environnants.

Le Président propose donc :

- d'approuver la création de la régie de recettes temporaire aux abattoirs de Valence d'Agen,
- de l'autoriser, ou son représentant, à préciser les conditions et modalités de fonctionnement de la régie temporaire dans des décisions valant actes d'institution de la régie,
- de l'autoriser ou son représentant, à nommer les régisseurs titulaires et suppléants de la régie.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver la création de la régie de recettes temporaire aux abattoirs de Valence d'Agen,
- d'autoriser le Président ou son représentant, à préciser les conditions et modalités de fonctionnement de la régie temporaire dans des décisions valant actes d'institution de la régie,

- d'autoriser le Président ou son représentant, à nommer les régisseurs titulaires et suppléants de la régie.

Fait à Valence d'Agen, le 19 juillet 2021

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 20 juillet 2021

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légales le

21 JUIL. 2021

21 JUIL. 2021

AR PRÉFECTURE

OFFICE DE TOURISME DES DEUX RIVES INSTITUTION D'UNE REGIE DE RECETTES TEMPORAIRE AUX ABATTOIRS A VALENCE D'AGEN

Numéro de l'acte : 2021D7_10_127

Date de la décision : 19/07/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20210719-2021D7_10_127-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 21/07/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Finances locales / Divers / régies

Document : [99_DE-082-248200016-20210719-2021D7_10_127-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 21/07/2021 10:40:13

Date d'envoi de l'acte : 21/07/2021 10:41:11

Date de réception de l'AR : 21/07/2021 10:43:02